



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le dix-neuf juin,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ARES, dûment convoqué, s'est réuni en Session ordinaire, à la Salle Brémontier, sous la Présidence de Monsieur Xavier DANÉY, Maire,

### **OBJET :**

Renouvellement de la  
Commission Communale des  
Impôts Directs.

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. DANÉY – M. BAILLIEUX – Mme BOUE-MANDIL RAYMOND – M. CHAMBOLLE – Mme DUMARTIN – M. CAZANOBE – Mmes CHAIGNEAU – PRIETO – M. BERRY – Mmes PEYREBRUNE – REINAULD – M. SEIGNEURIN – Mme HARDOUIN-DUPARC – MM. LADEN – LARMINACH – Mmes MACDONALD – DURANTE – MERIT – MURET- BONNE – MM. PASQUET – MARTIN – LALANNE-MEUNIER – ESPLANDIU – Mme LASNE – M. DAVID

### **ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. PASQUALINI-ADAMO à M. DANÉY – Mme DESTOUESSE à M. DAVID -

### **ETAIT ABSENTE :** Mme LE BIHAN

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Mme MURET et pour secrétaire suppléant M. MARTIN.

### **Rapporteur : Monsieur BAILLIEUX**

L'article 1650 paragraphe 3 du Code Général des Impôts précise que la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts est la même que celle du mandat du Conseil Municipal et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois suivant le renouvellement général des Conseils Municipaux.

Le Conseil Municipal venant d'être nouvellement renouvelé, nous devons donc procéder au renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Avant de procéder à ce vote, je tiens à vous rappeler que cette commission tient une place centrale dans la fiscalité locale. Elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évolutions des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Depuis la mise en œuvre au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation) :

- elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants (article 1503 du Code Général des Impôts) ;
- elle participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du Code Général des Impôts).
- elle participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;
- elle formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (article R 198-3 du Livre des Procédures Fiscales).

Son rôle est consultatif. En cas de désaccord entre l'administration et la commission ou lorsque celle-ci refuse de prêter son concours, les évaluations sont arrêtées par l'administration fiscale.

Dans les Communes de plus de 2 000 habitants, cette Commission doit être composée du Maire ou de son Adjoint délégué, qui en assure la présidence, et de huit commissaires.

Huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants seront désignés par Monsieur le Directeur des Services Fiscaux, d'après une liste de contribuables dressée en nombre double par le Conseil Municipal.

Je propose à votre vote la liste des trente deux contribuables suivants, sachant que ceux-ci ont été retenus en fonction des critères prévus par la Direction des Services Fiscaux, à savoir :

Envoyé en préfecture le 23/06/2020

Reçu en préfecture le 23/06/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-213300114-20200619-07\_04\_2020-DE

- d'une part que les « Commissaires, hommes ou femmes, doivent être de nationalité française et âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits à l'un des rôles des impôts directs locaux de la Commune (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncière des entreprises) » ;


- et d'autre part « être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la Commission » ;

Avant de procéder au vote, je vous remercie de me faire part de vos remarques éventuelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés la liste énoncée jointe en annexe.

ARES, le 19 Juin 2020

**Le Maire,**



**X. DANEY**

**Président** : M. Xavier DANÉY - Maire  
**Vice-Président délégué** : M. Jacques BAILLIEUX -  
 Maire-Adjoint

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
M. Marc VIGNAUD boulevard Javal - 33740 ARES	M. Didier FOURCADE 9, allée des Amandiers - 33740 ARES
M. Alain GABARROU 13 rue des Ajoncs - 33740 ARES	M. Alain GALLIAUD Boulevard Javal - 33740 ARES
Mme Maria PRIETO 59 bis rue du Général de Gaulle - 33740 ARES	Mme Ludvine OTT 1, rue Louis Blériot - 33740 ARES
M. Jean-Marie BLONDY 3, rue du Languedoc - 33740 ARES	Mme Sophie KOMMER Allée des Ecureuils - 33740 ARES
M. Guy BOSSARD Lotissement Mer et Soleil - 33740 ARES	Mme Emilie DESVIGNES 44, rue de Hautebelle - 33740 ARES
Mme Christine HERRILLO Résidence de l'Université - Appt. 3 - 33740 ARES	M. Clément CHAUSSUN 8, rue Coste - 33740 ARES
Mme Annie DULOS 52, boulevard de l'Aérium - 33740 ARES	M. Michel DE PEDRO 10, allée du Domaine des Lugées - 33740 ARES
M. Jérôme DIRRIG Domaine de l'Ascoa - Rue du port ostréicole - 33740 ARES	Mme Myriam LARREDE 11, rue Pierre Paulilhac - 33740 ARES
M. Jacky MARIE 26, avenue du Port - 33740 ARES	Mme Joëlle CARRERE 12, rue Pasteur - 33740 ARES
Mme Sophie BONNOUVRIER 1, impasse de Mapouchette - 33740 ARES	Mme Cécile SALOMON 4, rond-point des Esteys - 33740 ARES
M. Pierre PELLETIER 24, allée Domaine des Lugées - 33740 ARES	M. Jean-Paul GARNIER 16, allée de Charenton - 33740 ARES
M. Clément VIALA 26, avenue des Abberts - 33740	M. Philippe MARTIN 54, rue Garguehos - 33740 ARES
M. Eric LEPINE 8, rue Emilien Barreyre - 33740 ARES	M. Renaud CHAMBOLLE 31, boulevard de l'Aérium - 33740 ARES
M. Jean-Pierre LACOSTE 1, avenue des Tamaris 33740 ARES	M. Renaud LADEN 13, impasse du Canelon - 33740 ARES
Mme Coralie PRADEL Rue Antoine Watteau - 33740 ARES	M. Charles BERRY 12, rue des Cigales - 33740 ARES
M. Paul LALANNE-MEUNIER 7, avenue Louis-Adolphe Eudes - 33740 ARES	Mme Claudine BOUE-MANDIL RAYMOND 12 bis, rue des Pêcheurs - 33740 ARES